



Parti  
Libéral  
du Québec

## RÉPONSES À LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

### 1. Une fiscalité adaptée pour multiplier l'effort sylvicole sur les terres privées

*Dans le cadre des travaux devant mener au nouveau pacte fiscal avec le monde municipal, votre formation politique s'engage-t-elle à créer un groupe de travail spécifique pour aborder la question de la fiscalité visant les boisés sous aménagement forestier?*

*Lors de notre plus récent mandat, notre Gouvernement a permis l'introduction de trois mesures pour améliorer l'environnement fiscal des producteurs forestiers reconnus, c'est-à-dire :*

- *une hausse de 10 000 \$ à 65 000 \$ du seuil d'exemption de la taxe sur les opérations forestières;*
- *un étalement du revenu pour les producteurs forestiers;*
- *une bonification du remboursement des taxes foncières accordé aux producteurs forestiers par l'introduction d'un mécanisme annuel d'indexation.*

*De plus, nous avons formé un comité de travail interministériel ayant comme mandat de formuler des recommandations au ministre des Finances pour améliorer le cadre fiscal des propriétaires forestiers. Le parti libéral reconnaît les enjeux associés à la fiscalité des propriétaires de boisés et à la fiscalité municipale et souhaite qu'ils soient à l'ordre du jour de ce comité et, au besoin, d'autres démarches structurantes.*

### 2. Des réglementations environnementales mieux pensées

*Si elle forme le prochain gouvernement, votre formation politique s'engage-t-elle à :*

- *inclure l'obligation de consulter les représentants des propriétaires forestiers avant l'adoption de réglementations environnementales les concernant, tant au niveau provincial que municipal;*

*Les représentants des propriétaires forestiers devraient autant que possible être consultés avant l'adoption de réglementations environnementales. Les 130 000 propriétaires de forêts privées du Québec sont des joueurs importants de l'économie forestière et du développement de nos milieux, de notre environnement. Nous croyons que c'est en réunissant le talent, le savoir-faire et l'expertise de toutes les Québécoises et de tous les Québécois que nous rendrons le Québec plus prospère, équitable et durable.*

- accroître le financement de programmes d'éducation des propriétaires forestiers pour les sensibiliser aux meilleures pratiques environnementales:

*Nous croyons que les budgets octroyés lors de notre dernier mandat aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées ont permis le financement d'activités de transfert de connaissances auprès des propriétaires de boisés.*

*Toutefois, le parti Libéral est conscient que l'évolution des situations des propriétaires de boisés et que d'éventuelles modifications au cadre légal, entre autres, de la Loi sur la qualité de l'environnement, pourraient créer un besoin.*

*Ainsi, tout nouveau besoin sera considéré et nous allons nous assurer d'y mettre les moyens nécessaires.*

- accroître le financement des programmes de restauration ou de conservation des milieux sensibles devant être protégés:

*Le parti Libéral est conscient que des défis liés aux droits d'usage des terres de certains propriétaires forestiers, à la suite de l'adoption de mesures de conservation répondant aux besoins sociétaux, pourraient nécessiter une compensation ou une aide à la conservation.*

*Encore une fois, tout nouveau besoin sera considéré.*

- mettre en œuvre un programme d'indemnisation des propriétaires qui subissent des contraintes déraisonnables à leurs droits d'usage de leurs terres pour répondre aux besoins sociétaux.

*Un gouvernement libéral s'associe d'emblée avec ses partenaires. Ainsi, en maintenant la collaboration déjà établie, nous trouverions des façons d'atténuer, voir d'éliminer, lesdites contraintes dans le but de maintenir un environnement d'affaires sain pour les propriétaires forestiers en vue d'accroître la récolte de bois en provenance de la forêt privée.*

### 3. Sécuriser les débouchés pour les bois de la forêt privée

Votre formation politique s'engage-t-elle à respecter la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier qui confère un statut prioritaire au bois des forêts privées dans l'approvisionnement des usines de transformation?

*Un gouvernement libéral continuerait de s'assurer de scénarios d'approvisionnement équilibrés pour les usines, et ce, de manière à maintenir leur intérêt pour les bois des autres sources d'approvisionnement, dont fait partie la forêt privée.*

Votre formation politique s'engage-t-elle à demander à Investissement Québec d'entreprendre un démarchage agressif pour favoriser l'implantation d'usines de la nouvelle génération de produits forestiers au Québec?

*La Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023 (5 axes d'intervention ; 11 objectifs ; 43 mesures ; représente des investissements de plus de 827 M\$), qui porte une signature libérale, nous assurera de contribuer de façon importante à la prospérité du Québec et de ses régions. La Stratégie soutiendra les projets innovants ainsi que la modernisation et l'amélioration des équipements et procédés, favorisant l'implantation d'usines de nouvelle génération de produits forestiers au Québec.*

*De plus, lors de notre dernier mandat, nous avons également mis en place le Programme Innovation Bois qui vise à stimuler les investissements dans la réalisation de projets innovants de transformation de produits forestiers, dont l'implantation d'usines. À ce jour, près de 80 projets (études et ou projets concrets) ont été acceptés pour un total de près de 40 M\$ d'aide financière dans le cadre du programme. Ces projets représentent des investissements totaux de plus de 300 M\$ de la part de l'industrie des produits forestiers. À noter que plusieurs de ces projets utilisent des bois de la forêt privée.*

*Par ailleurs, le gouvernement analyse déjà la possibilité de créer un fonds d'investissement stratégique ou d'intégrer le secteur forestier à un fonds déjà constitué afin de permettre à Investissement Québec (IQ) d'investir en capital dans les entreprises. Ce fonds affecté aux projets porteurs et innovants de l'industrie manufacturière des produits forestiers permettrait de soutenir des initiatives issues des créneaux stratégiques offrant les meilleures perspectives à long terme en ce qui a trait à l'utilisation du bois sous toutes ses formes. Il viserait notamment une participation dans la mise de fonds initiale de projets porteurs pouvant être jugés trop risqués sur les marchés financiers traditionnels. L'objectif étant d'accélérer la transformation du secteur forestier.*

*En ce qui concerne investissement Québec et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), il est important de rappeler leur rôle essentiel dans le financement de projets d'usines de nouvelle génération de produits forestiers. Afin de soutenir l'innovation manufacturière sur l'ensemble du territoire québécois, le gouvernement a mis 825 M\$ à la disposition des entreprises, notamment par l'entremise du Programme ESSOR — volet Appui aux projets d'investissement. Celui-ci a pour but de soutenir financièrement les projets d'investissement porteurs, dont ceux de l'industrie des produits forestiers. En ce sens, notre gouvernement a mis à disposition des entreprises une somme de 825 M\$ dans le but de soutenir des projets innovantes dans l'industrie manufacturière et ce, dans l'ensemble des régions du Québec. Grâce à cette somme disponible sous la forme du programme ESSOR, nous sommes en mesure de soutenir financièrement les projets porteurs de l'industrie forestière.*